La branche belge de l'IFOR et l'objection de conscience

Sam Biesemans - Belgique

En Belgique, la section belge de l'IFOR qui s'appelle aujourd'hui Agir pour la Paix (dans le passé « MIR-IRG ») a joué un rôle crucial pour influencer le débat politique qui mena à la loi de 1964 portant le statut d'objecteur de conscience au service militaire. Il a fallu 15 ans d'initiatives et de débats parlementaires pour y parvenir. Le sacrifice personnel et l'engagement constant de Jean Van Lierde, qui endura une longue peine de prison et fut ensuite contraint de travailler dans une mine de charbon, ont porté leurs fruits. Le MIR belge comptait de nombreux membres actifs dans l'église protestante, dont des pasteurs pacifistes ; ces relais ont permis d'influencer positivement le débat de société. Certes, les protestants sont très minoritaires, mais leur soutien à d'autres courants de pensée tels les libres penseurs et les catholiques plus progressistes (aussi actifs au MIR) , ont contribué de faire progresser la cause.

Les contacts internationaux à travers l'IFOR et la WRI ont permis de mettre en lumière les avancées dans d'autres pays et ont pu servir d'exemple. La section belge de l'IFOR a joué un rôle moteur dans la création du Bureau européen de l'objection de conscience/BEOC (www.ebco-beoc.org) il y a presque 4 décennies ; le BEOC a permis notamment de faire inscrire le droit à l'objection de conscience dans les Traités fondamentaux de l'UE. (Je suis actuellement en service en tant que vice-président du BEOC)

En cette semaine du 15 mai 2021, Agir pour la Paix célèbre la fondation de la Maison de la Paix de Bruxelles par la création d'un site web trilingue (FR, NL et EN) qui en retrace l'historique et présente les associations présentes dans la maison : www.maisondelapaix.eu . Cette maison reste liée à la lutte pour le soutien aux objecteurs pacifistes en Europe et dans le monde.

Rappelons-nous que les objecteurs de conscience pacifistes de tous les pays sont des artisans de paix et de justice, et que certains d'entre eux ont payé durement le prix de leur conviction.

Ayons en mémoire, les 24.559 objecteurs de conscience allemands et autrichiens qui furent décapités, pendus ou fusillés par les nazis.

Aujourd'hui, nos pensées vont en particulier aux courageux objecteurs de conscience de Turquie qui choisissent la non-violence plutôt que la participation aux folies d'un nationalisme exacerbé.